



Éditorial

Michel Mayrand, président
presidence@sppmem.ca

Assemblée générale extraordinaire

Le mercredi 22 septembre, à 18h, se tiendra l'assemblée générale extraordinaire du SPPMEM. L'équipe de négociation de notre fédération au sein de la Centrale, la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation (FPPE-CSQ), nous présentera l'entente de principe sur les matières intersectorielles et sectorielles.

Vous aurez à exprimer votre vote à propos de cette entente.

Depuis plusieurs mois déjà, la pandémie a non seulement teinté au quotidien notre travail auprès des élèves, des enseignantes et du personnel administratif, mais elle a également imposé son rythme à la négociation qui s'achève. J'ai pu le constater de mes propres yeux, puisqu'ayant agi à titre de négociateur pour la convention francophone. Nous avons eu droit à deux *faux blitz* de négociation, les représentants gouvernementaux ne cédant pas d'un iota sur les offres qu'ils nous avaient faites depuis mai 2020. Pendant de longs mois, le mince cadre financier de la négociation sera resté comme tel.

Puis, comme Jacques Landry, le président de la FPPE, nous l'indiquait dans un message qui vous a été transmis le 23 juin, ça a fini par débloquer. Nous croyions alors que nous aurions pu tenir nos assemblées avant le début des vacances, mais ç'aurait été trop juste. C'est pour cette raison que nous avons plutôt opté pour des assemblées après la période estivale.

Parions que parmi les raisons du débloqué de la négociation, notre ténacité et notre mobilisation auront joué un rôle important. Pour votre implication dans l'amélioration de nos conditions à toutes et à tous, nous vous disons merci.

Veillez noter que lors de l'assemblée, les représentants politiques de la FPPE nous présenteront également un survol du règlement des plaintes en maintien de l'équité salariale 2010. Ce règlement s'est déroulé en concomitance avec la négociation. Cette présentation ne sera qu'une introduction, puisque notre assemblée porte sur l'entente de principe. Des soirées d'information sur ce règlement se tiendront plus tard cet automne. Suivez nos communications.

L'assemblée générale extraordinaire du 22 septembre se tiendra en mode Zoom. Pour vous y inscrire : [cliquez ici](#)

En espérant vous compter des nôtres.

Nous continuons à surveiller la situation de la COVID-19, et nous sommes là pour les membres qui ont besoin de nous.
Veuillez consulter notre site web régulièrement pour obtenir des renseignements utiles.

Membres, vous ne recevez pas les nouvelles du SPPMEM?

Abonnez-vous à notre liste de distribution et rester à l'affût des nouvelles de votre syndicat! info@sppmem.ca
Suivez le SPPMEM sur le groupe officiel [Facebook](#), réservé aux membres du SPPMEM.

